

Régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables: utilisation des terres mises en jachère

2001/0043(CNS) - 05/04/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Danielle AUROI (Verts/ALE, F), le Parlement européen approuve les mesures proposées par la Commission en vue de combattre la crise de l'ESB. Le rapport souhaite que les modifications au règlement entrent en vigueur immédiatement afin de permettre une récolte après le 15 août 2001. Il met en évidence la richesse en protéines des cultures de légumineuses fourragères. Ces dernières constituent un mode de production plus respectueux de l'environnement.